

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22116 - 82ÈME ANNÉE

Derrière les fuites dans les réseaux, des choix politiques

La crise de l'eau à La Réunion favorisée par des décennies de sous-investissement

La crise de l'eau à La Réunion ne relève pas uniquement des entreprises délégataires car les décisions d'investissement, de rénovation des réseaux et de construction des infrastructures appartiennent avant tout aux collectivités. Les pertes importantes dans les canalisations (environ 35 % de l'eau potable) sont le résultat décennies de sous-investissement. Garantir le droit à l'eau passe d'abord par des choix politiques et une modernisation des réseaux alors que les collectivités propriétaires des réseaux ont des ressources financières limitées.

À chaque nouvelle coupure d'eau, à chaque épisode de turbidité ou à chaque hausse de facture, les critiques se tournent spontanément vers les entreprises privées qui exploitent le service. Pourtant, selon un ancien professionnel du secteur ayant exercé pendant plusieurs décennies à La Réunion, cette lecture est largement incomplète.

Son témoignage invite à déplacer le regard : la crise de l'eau ne serait pas seulement celle des exploitants, mais d'abord celle des choix politiques et des investissements publics : « Les entreprises appliquent les contrats. Elles ne décident pas seules de construire une usine ou de remplacer des kilomètres de canalisations ».

Les collectivités propriétaires des canalisations

Le service de l'eau repose sur des contrats passés entre les collectivités et les entreprises délégataires. Qu'il s'agisse d'affermage ou de concession, les règles sont fixées à l'avance.

Les investissements lourds — renouvellement des réseaux, construction d'usines de traitement, création de nouveaux captages — relèvent des communes ou, désormais, des intercommunalités.



Les élus locaux disposent d'une compétence essentielle dans la politique de l'eau.

Affermage ou concession : une différence essentielle

L'ancien professionnel souligne l'importance de distinguer les différents modes de gestion du service de l'eau.

Dans un contrat d'affermage, les investissements restent principalement à la charge de la collectivité, tandis que l'entreprise assure l'exploitation quotidienne du réseau.

Dans le cadre d'une concession, l'exploitant peut financer certains travaux, en contrepartie d'une rémunération intégrée au contrat. La collectivité décide alors d'augmenter le prix de l'eau.

Cette distinction est souvent ignorée du grand public, ce qui entretient la confusion sur les responsabilités.

Réseaux vieillissants, investisse-

ments retardés

Une partie importante des infrastructures réunionnaises accuse aujourd'hui son âge avec d'importantes fuites.

Canalisations anciennes, réseaux parfois mal entretenus, ouvrages nécessitant une modernisation : ces difficultés ne sont pas apparues du jour au lendemain.

Selon cet ancien professionnel, de nombreux techniciens alertaient depuis longtemps sur la nécessité d'investir durablement dans les équipements. Ces alertes n'auraient pas toujours été suivies d'effets. La crise actuelle est le résultat d'années de sous-investissement plutôt que d'une fatalité.

Comprendre ce que l'on paie

Le témoignage rappelle également une réalité souvent ignorée des usagers : la facture ne correspond pas uniquement à la consommation d'eau potable.

Une part importante concerne l'assainissement, c'est-à-dire la collecte et le traitement des eaux usées. Dans certaines communes, cette part représente même une proportion très importante de la facture finale.

Pour beaucoup de familles, cette distinction reste mal connue, alimentant un sentiment d'incompréhension face au coût du service.

Sensibiliser les usagers

Lors de la mise en service de nouveaux logements, les occupants doivent également être informés du fonctionnement des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Il arrive que certaines personnes utilisent les installations de manière inadaptée en jetant des déchets dans les réseaux, ce qui provoque des dysfonctionnements et augmente les coûts d'entretien. Un travail de sensibilisation est donc indispensable.

Au cours de sa carrière, notre interlocuteur raconte avoir participé à l'accompagnement d'habitants nouvellement raccordés au réseau d'assainissement.

L'objectif était d'expliquer le fonctionnement des installations et d'éviter que des déchets soient jetés dans les canalisations, provoquant des obstructions et des coûts supplémentaires pour les collectivités.

« Beaucoup de personnes n'avaient jamais été raccordées à un réseau collectif. Il fallait leur montrer ce qu'il était possible de faire... et surtout ce qu'il ne fallait pas faire », raconte-t-il.

L'eau : bien commun qui exige de la transparence

Au-delà des aspects techniques, ce témoignage pose une question de fond : celle de la gouvernance de l'eau.

Qui décide des investissements ? Qui fixe les priorités ? Qui contrôle l'exécution des contrats ? Et surtout, les citoyens disposent-ils de toutes les informations nécessaires pour comprendre ces choix ?

Pour l'ancien professionnel, il est important que les contrats de délégation soient davantage connus du public et que les collectivités rendent compte de leurs décisions : « Il faut regarder ce que prévoient réellement les contrats et quelles responsabilités incombent aux élus », insiste-t-il.

Un enjeu majeur pour La Réunion

Dans un contexte marqué par le changement climatique, les sécheresses récurrentes et la pression démographique, la question de l'eau dépasse largement le cadre d'un simple service public.

Elle renvoie à des choix d'aménagement du territoire, de solidarité entre les communes et de gestion d'un bien commun indispensable à la population.

Le témoignage recueilli rappelle enfin qu'aucune solution durable ne pourra être trouvée sans une volonté politique forte, des investissements à la hauteur des besoins et une information transparente des citoyens.

Car au-delà des polémiques, c'est bien le droit à une eau de qualité pour tous les Réunionnais qui est en jeu.

M.M.

Guerre israélo-américaine contre l'Iran

Iran : Reprise de bombardements en pleines funérailles



Ali Khamenei a été inhumé, jeudi 9 juillet 2026, dans la ville sainte de Mashhad, dont il était originaire. La veille, le cercueil du chef religieux est passé par l'Irak où la communauté chiite est aussi majoritaire. Ce pays avait été bombardé sur la base d'un faux de la CIA qui accusait Saddam Hussein de posséder des armes bactériologiques.

Dans le monde entier, comme à La Réunion, la communauté religieuse chiite a été très affectée par le bombardement de la résidence du Guide suprême, par une frappe américano-israélienne, le 28 février 2026. Les millions de personnes qui lui ont rendu hommage agissent comme un révélateur de la confiance du peuple envers son chef religieux.

Apparemment, le président américain n'a tiré aucune leçon de cette démonstration de force. Mardi, sans respecter les funérailles, il a fait bombarder à nouveau le pays. La trêve est terminée. Le texte que Trump a signé à Versailles est caduque. L'escalade est totale. Venant juste après le sommet de l'OTAN,

l'histoire dira quel rôle ont joué les participants dans cette position nouvelle.

En effet, dans la journée, le président américain a eu des mots très durs contre les Iraniens. Le journal « le Figaro » rapporte les expressions suivantes : « Ouvrez ce putain de détroit ». « Nous les avons frappés très durement la nuit dernière, très, très durement. Nous les frapperons probablement encore durement cette nuit. Je vais lui donner un petit avertissement. Nous allons le frapper durement cette nuit ». « Je ne veux plus avoir affaire à eux. Ce sont des racailles ».

Personne ne peut croire que « Tout va se terminer rapidement ». Tout porte à croire qu'il vise plus particulièrement quelqu'un quand il dit « je vais lui donner un petit avertissement ». A-t-il été intoxiqué par la propagande israélienne qui annonce son assassinat programmé ? Ayant été écarté des négociations USA-Iran, Netanyahu aurait trouvé-là le moyen de tout faire capoter. Dans ce contexte, l'espoir d'un monde de paix n'est pas pour demain.

Ary Yee Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Dann tan-la lété lo tan lo gran fénoir kiltirèl !

Mézami si mi di azot lo tan lontan lété lo tan in gro fénoir la konéssans, sirésèrtin zot va dir amwin nou bann kominiss, bann zotonomiss ni kroi vréman sé nou k'la bate in pé lo fénoir téi rokouv nout péi dann tan-la pou aport in pé lalimyèr.

O fon, pétète zot i panss sé lékol ofissyèl la amenn otomatikman la konéssans dann nout départman 974, mé mi diré zot néna rézon épi zot na tor an mèm tan. Pou kossa mi di sa ?

A ! biensir pars kan lékol la dévlop issi La Rényon, lo program lékol, épi kolèj, épi lissé épizapré linivèrssité téi baz dsi bann program ofissyél é d'inn sèrtène fasson l'aporte issi kékshoz i pé apèl la konéssans ofissyèl-inn form la konéssans kant mèm..

Mé i fo pa ni gnor pandan in gran bouté tan téi parl pa listoir La Rényon konmsi nout péi l'avé pwin listoir. Ni pé dir ossi lékol ofissyèl dann tan mi di azot téi parl pa bann pèryode inportan konm lésklavaz épi langazism épi lo kolonyalism é tout son bann zaspé.

Pou sak la pa viv dann la pèryode é i koné arienk la pèryod koméla zot i pé mazine sé lékol la Républik la pèrmète anou d'rouv in zyé dsi la konéssans nout péi mé malorozman sé pa lo ka, pars an vérité sak ni apèl listoir nout péi sé lo rézilta d'in gran konba la dir plizyèr dizène z'ané rant lékol ofissyél é lakssion bann militan rényoné.

Mé ni pé anparlé si zot i vé. A bon antandèr salu !

Justin